

CD/1237  
21 janvier 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 20 JANVIER 1994, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL DE LA  
CONFERENCE DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDONESIE,  
TRANSMETTANT LE TEXTE DE LA DECLARATION FAITE PAR LE PRESIDENT SOEHARTO  
EN SA QUALITE DE PRESIDENT DU MOUVEMENT DES PAYS NON ALIGNES AU SUJET  
DE LA QUESTION NUCLEAIRE DANS LA PENINSULE COREENNE

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le texte d'une déclaration faite  
par le président Soeharto en sa qualité de président du Mouvement des pays  
non alignés au sujet de la question nucléaire dans la péninsule coréenne.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire le nécessaire pour  
que ce texte soit reproduit comme document officiel de la Conférence  
du désarmement et distribué à toutes les délégations des Etats membres  
de la Conférence et des Etats qui participent aux travaux de l'instance  
sans en être membres.

(Signé) Soemadi D.M. Brotodiningrat

DECLARATION DU PRESIDENT DU MOUVEMENT DES PAYS NON ALIGNES AU SUJET DE  
LA QUESTION NUCLEAIRE DANS LA PENINSULE COREENNE

Comme on le sait, à leur dixième Conférence, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés avaient noté et encouragé l'évolution positive de la situation dans la péninsule coréenne, évolution qui marquait un progrès vers la réalisation de l'objectif double de la réunification pacifique des deux Corée et de la dénucléarisation de la péninsule, et que reflétait l'accord passé entre les deux Corée lors d'une réunion de haut niveau qui s'était tenue en février 1992. Par la suite, le président Soeharto, agissant en sa qualité de président du Mouvement des pays non alignés, a suivi de près la situation dans la péninsule coréenne et en particulier la question nucléaire qui avait surgi dans l'intervalle; à ce propos, il a demandé au Ministre indonésien des affaires étrangères de donner au représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies des instructions pour qu'il tienne des consultations avec le bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés ainsi qu'avec les représentants des pays non alignés qui étaient membres du Conseil de sécurité de l'ONU, afin d'étudier les meilleurs moyens de faciliter le règlement pacifique de la question nucléaire mettant en cause la République populaire démocratique de Corée. De toute évidence, cette question a retenu l'attention de la communauté internationale puisqu'elle a été examinée au cours des récentes séances du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Le Président du Mouvement des pays non alignés a constaté avec inquiétude la tournure prise par cette question ces derniers temps, en particulier après l'ajournement de la troisième série de négociations entre les Etats-Unis et la République populaire démocratique de Corée, des pourparlers directs entre cette dernière et la République de Corée ainsi que les pourparlers entre la première et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les Etats sont toujours plus nombreux à craindre que, entre autres, les déclarations faites par les parties directement intéressées n'aboutissent à une aggravation de la situation qui affecterait en définitive la stabilité et la sécurité de la région et de toute l'Asie du Sud-Est. Cela dit, le président Soeharto conçoit pleinement que le problème puisse être complexe, difficile et délicat tout à la fois. Agissant en sa qualité de président du Mouvement des pays non alignés, il a donc demandé à son principal assistant exécutif de suivre continuellement l'évolution de cette question et, en particulier, de réunir autant que faire se pourrait les données et renseignements factuels requis pour que le Président du Mouvement puisse décider des dispositions à prendre éventuellement afin d'atténuer les tensions et d'aider à créer un climat favorable à un règlement négocié. A cette fin, le Président du Mouvement a envoyé son principal assistant exécutif rencontrer le président Kim Il Sung et d'autres hauts responsables de la République populaire démocratique de Corée, du 18 au 21 décembre 1993.

En sa qualité de pays assurant la présidence du Mouvement, l'Indonésie a été tenue informée de l'évolution de l'affaire par la République populaire démocratique de Corée, elle-même pays membre du Mouvement, et a reçu de cette dernière l'assurance constante qu'elle chercherait à régler la question par la voie de négociations. L'Indonésie constate avec satisfaction que, dans diverses occasions, toutes les parties se sont déclarées prêtes à régler

l'affaire par la négociation. En sa qualité de président du Mouvement des pays non alignés, l'Indonésie demande donc que les négociations soient poursuivies dans le cadre des trois mécanismes bipartites toujours en place qui ménagent la possibilité d'un dialogue entre la République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis, la République de Corée et l'AIEA, et que d'autres efforts soient entrepris par la voie diplomatique, afin de parvenir à un accord que toutes les parties intéressées puissent accepter. Elle lance également un appel en cette qualité à toutes les parties pour qu'elles oeuvrent réellement, tant que ces efforts seront déployés, à la création de ce climat favorable sans lequel les négociations ne sauraient progresser rapidement.

L'Indonésie pense que le règlement de ce problème pourrait faciliter un développement de la coopération et des relations économiques qui soit dans l'intérêt de tous et de nature à promouvoir tout à la fois la paix, la sécurité et la prospérité auxquelles ont toujours aspiré les pays non alignés, en particulier, de même que l'ensemble de la communauté internationale.

Jakarta, le 5 janvier 1994

-----